

| DURÉE | SÉQUENCE                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | QUI ANIME ?            | OÙ ?              |
|-------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------|-------------------|
| 10'   | Accueil, rangement des sacs, passage aux toilettes.<br>Présentation de la Cité des Oiseaux                                                                                                                                                                                                                | Médiateur - Enseignant | Vestiaire         |
| 25'   | <b>Objectif : définir la notion de paysage.</b><br>Identifier les unités paysagères de la Vendée.                                                                                                                                                                                                         | Médiateur              | Salle d'activité  |
| 20'   | <b>Objectifs : observer le paysage de la Cité des Oiseaux. Comprendre l'influence des activités humaines sur l'évolution d'un territoire.</b><br>Découverte du paysage bocager du site et de son évolution à travers deux cartographies et des témoignages sonores.                                       | Médiateur              | Extérieur-prairie |
| 45'   | <b>Objectifs : découvrir les rôles de la haie pour la biodiversité et les êtres humains. S'initier à la reconnaissance d'essences d'arbres au printemps.</b><br>Près d'une haie, avec différents visuels, comprendre les nombreuses fonctions de cet écosystème. Découvrir la petite faune qui s'y cache. | Médiateur              | Extérieur-haie    |
| 10'   | Rangement de la salle, passage aux toilettes.                                                                                                                                                                                                                                                             | Médiateur-Enseignant   | Salle d'activité  |

*Ce déroulement est proposé à titre indicatif. Il peut évoluer en fonction des horaires d'arrivée et de départ du groupe, selon les conditions climatiques et le nombre de groupes sur place. Merci de votre compréhension.*

## À NOTER

Durée : 1/2 journée

Tarif : 2,5 € par élève (du 01/11 au 31/03)

3 € par élève (du 01/04 au 31/10)

- Prévoir de faire plusieurs groupes de 2 élèves.

- Prévoir une tenue adaptée : séquences à l'extérieur (bottes, tenue imperméable, chapeau... en fonction de la météo).

## RENDEZ-VOUS

Cité des Oiseaux  
Les Boucheries  
85130 LES LANDES  
GÉNUSSON



## PROGRAMMES SCOLAIRES

(BOEN n°31 du 30 juillet 2020)

SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE

La planète Terre, l'environnement et l'action humaine.

GÉOGRAPHIE

Se repérer dans l'espace : construire des repères géographiques.

# CONSIGNES DE VISITE

**Enseignant, vous êtes responsable de votre groupe**, en visite libre comme en visite accompagnée. Vous devez vous assurer du respect des consignes et transmettre ces informations aux élèves et aux accompagnateurs.

**Les visiteurs qui ne respecteront pas ce règlement pourraient se voir interdire l'accès au site.**

## ENCADREMENT DU GROUPE

|                  | Nous recommandons                                                                | Bulletin Officiel de l'Education Nationale : <a href="#">Circulaire du 13 juin 2023</a>                                                                                                                                                                                                                                 |
|------------------|----------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Maternelle       | <b>6 accompagnateurs dont l'enseignant</b>                                       | Jusqu'à 16 élèves : 2 adultes dont l'enseignant de la classe. Au-delà d'un groupe de 16 élèves : 1 adulte supplémentaire pour 8 élèves                                                                                                                                                                                  |
| Elémentaire      | <b>3 accompagnateurs dont l'enseignant - 4 si la classe excède les 30 élèves</b> | Jusqu'à 30 élèves : 2 adultes dont au moins un enseignant.<br>Au-delà de 30 élèves : 1 adulte supplémentaire pour 15 élèves                                                                                                                                                                                             |
| Collège<br>Lycée | <b>2 accompagnateurs dont l'enseignant</b>                                       | Il appartient au chef d'établissement d'évaluer le nombre d'accompagnateurs nécessaire, au regard de ses obligations en matière de surveillance, et compte tenu de l'âge des élèves, de l'importance du groupe, de la durée du déplacement et des difficultés ou des risques que peut comporter le parcours des élèves. |

Si le nombre d'accompagnateurs est supérieur, l'adulte supplémentaire sera considéré comme un visiteur du site et devra régler son droit d'entrée le jour de la visite (hors A.V.S.). Cette information vous sera communiquée en amont via la centrale de réservation. **En aucun cas un élève ne doit rester seul.**

## RESPECT DES LIEUX

**Boire et manger dans les espaces prévus à cet effet.** En cas d'intempéries un espace abrité pourra être mis à votre disposition si le nombre d'élèves accueillis le jour-même le permet.

**Respecter la flore** : pas de cueillette, sauf si elle est autorisée par les médiateurs.

## RESPECT DES AUTRES

**Rester discret** (ne pas courir, ne pas crier).

Éteindre les téléphones portables.

Ne pas fumer ou vapoter.

## PENSEZ-Y

**Prévoir des vêtements et chaussures adaptés à l'activité et la météo**, bras et jambes couverts de préférence.

**Penser aux bottes** (même pour les adultes) !

## PIQUE-NIQUE ZÉRO DÉCHET

Le Département de la Vendée est engagé dans une démarche éco-citoyenne : **privilégier le pique-nique zéro déchet, rapporter vos poubelles à l'établissement pour les trier et ramener tout aliment non consommé.** Comment préparer une pause éco-responsable réussie ? En veillant par exemple à limiter le nombre d'emballages plastiques ou aluminium, et en privilégiant les gourdes ou récipients réutilisables.